



# ETRE PARRAINÉ PAR UN CHEF D'ENTREPRISE

Un chef d'entreprise expérimenté vous accompagne dans la phase de démarrage de votre activité.



VOS

ATTENTES

- Bénéficier d'une aide à la décision grâce aux conseils et expériences de mon parrain
- Etre épaulé face à un problème qui paraît parfois insurmontable



NOTRE  
RÉPONSE

- Vous mettre en relation avec un chef d'entreprise expérimenté dans la phase de démarrage (3 premières années)



LES +

- Faire vos premiers pas aux côtés d'un chef d'entreprise expérimenté
- Bénéficier du regard extérieur d'un expert



PUBLIC  
CONCERNÉ

- Jeunes entrepreneurs



## INFORMATIONS PRATIQUES

- 2 soirées par an « Speed meeting parrainage »
- Coût : gratuit
- Prestation payante prise en charge à 100 % par la CCI Ille-et-Vilaine
- Durée du parrainage de 1 à 3 ans

---

CCI Ille-et-Vilaine - 2 Avenue de la Préfecture - 35000 Rennes - 02 99 33 66 66